

# Pour obtenir vos avantages « Atouts Normandie », il vous faut :

- **Un accès internet** (ordinateur, tablette, téléphone)
- **Une adresse mail** valide et que vous consultez régulièrement.  
Atouts Normandie envoie un email avec un lien de confirmation à cliquer.  
Ce lien est valable 24h.
- **Un téléphone portable**, près de vous, pour lire le code de confirmation envoyé par Atouts Normandie.  
Atouts Normandie vous envoie un code unique par SMS à saisir lors de la validation du lien reçu dans votre boîte mail.  
Ce code est valable 10mn.

Remarque : Si vous ne disposez pas d'un numéro de téléphone portable, vous devrez faire valider votre compte en justifiant votre identité auprès de la région pour pouvoir l'utiliser.  
Il est possible d'obtenir la validation du compte dans un relai de proximité (voir sur le site Atouts Normandie les points de relai autour de chez vous)

**Création ou modification de votre compte pour l'année 2023-2024 à partir du 1 juillet 2023.**

- **1ère étape : création du compte**
- **2ème étape : Demande des « avantages ETUDES » et autres...** (délai de traitement par la région)
- **3ème étape : validation par le Lycée Jules Verne** (dans les meilleurs délais)
- **4ème étape : créer votre code secret (4 chiffres)**
- **5ème étape : Imprimer ou télécharger votre QRcode sur votre téléphone.**

Adresse du site « Atouts Normandie » : <https://atouts.normandie.fr/beneficiaires/Views/Accueil.aspx>

### CÔTÉ FORMATION

**POUR QUI ?**  
Pour tous les élèves scolarisés dans un lycée ou une MFR en Normandie

**UN AVANTAGE POUR L'ACQUISITION DE MANUELS SCOLAIRES**

- 40 € Pour les lycéens en filière professionnelle
- 70 € Pour les lycéens en filière générale et technologique

**UN AVANTAGE POUR L'ACHAT DU 1<sup>er</sup> ÉQUIPEMENT PRO**

- 100 € Pour les élèves en 1<sup>re</sup> année d'une formation professionnelle

Valable du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

**COMMENT EN BÉNÉFICIER ?**

- 1 Je crée mon compte/je me reconnecte au compte déjà créé sur <https://atouts.normandie.fr/beneficiaires>
- 2 Je clique sur la tuile « lycé(e) » puis je renseigne le formulaire de demande
- 3 J'attends la validation de ma demande par mon établissement
- 4 Je suis informé par mail de cette validation

**COMMENT L'UTILISER ?**

- 1 Je me reconnecte, je récupère mon QR Code et je définis mon code secret
- 2 Je présente mon QR Code au moment de régler mes achats chez un commerçant ou une structure partenaire Atouts Normandie (Voir la carte interactive en ligne).

**BESOIN D'AIDE ?**

Je consulte la FAQ  
Ou  
J'appelle le 02 31 06 95 99 (du lundi au vendredi)  
Ou  
J'envoie un message via le formulaire de contact sur <https://atouts.normandie.fr/beneficiaires>

### CÔTÉ LOISIRS

**Adhésion de 10 €**  
Je bénéficie de :

- 20 € Pour aller au cinéma
- 30 € Pour sortir en concert, en festival ou en spectacle
- 30 € Pour pratiquer un sport ou une activité artistique
- 40 € Pour se former aux BAF/A/BAFD et aux 1<sup>ers</sup> secours (PSCI/PSE/BNSSA)  
Pour participer à un chantier de jeunes bénévoles
- 10 € D'une valeur de 10 € à utiliser chez les commerçants partenaires

Valable du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024

J'ai aussi accès à des bons plans pour :

- Gagner des places à des événements sportifs et culturels
- Participer à des journées de découverte de la Normandie
- Être informé sur mes droits et sur les opportunités intéressantes près de chez moi

**COMMENT EN BÉNÉFICIER ?**

- 1 Je crée mon compte/je me connecte à mon compte sur <https://atouts.normandie.fr/beneficiaires>
- 2 Je clique sur la tuile « volet loisirs » puis je paie l'adhésion de 10 € (en CB ou en chèque)
- 3 Je présente mon QR Code et compose mon code secret pour régler mes achats dans le réseau des partenaires (Voir la carte interactive en ligne).

